

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LA RÉDUCTION DE LA COUCHE D'OZONE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et porte sur l'augmentation du risque de cancer de la peau, particulièrement dans le Nord, qui découle de la réduction progressive de la couche d'ozone. Vu qu'une récente réunion internationale n'a pu aboutir à un accord, quelles mesures sont prises par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou les autres ministres concernés, comme le ministre de l'Environnement, pour définir une stratégie canadienne de protection de la couche d'ozone?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je voudrais dire au nom du ministre de l'Environnement que la protection de la couche d'ozone est un problème qui doit être pris au sérieux par tous les Canadiens et que le gouvernement le prend au sérieux. C'est pour cette raison que nous avons été la première nation à ratifier la convention mondiale de Vienne sur la protection de la couche d'ozone et c'est pourquoi, aux réunions de Genève et de Vienne, le Canada a toujours proposé une réduction des émissions de chlorofluorocarbures qui proviennent surtout des grands systèmes de climatisation et des divers types d'aérosols. Nous continuerons à travailler à faire accepter une réduction des émissions.

LA POSITION CANADIENNE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, je pourrais peut-être poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ou au ministre qui répond au nom du ministre de l'Environnement, une question supplémentaire, la Santé. Comment se fait-il que la position du Canada à cette conférence n'ait été qu'un gel de la production des substances destructrices de l'ozone, plutôt qu'une position similaire à celle des États-Unis, lesquels préconisaient une réduction de la production de ces substances?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, la position du Canada était qu'il doit exister un protocole ou un accord international sur les moyens de réduire les quantités de CFC et que toutes les nations doivent participer à cet effort de réduction conformément au protocole. Par conséquent, nous devrions travailler très rapidement à un gel immédiat de la production et de l'utilisation des chlorofluorocarbures.

* * *

AIR CANADA

LA POLITIQUE CONSISTANT À SERVIR DES VINS CANADIENS

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Celui-ci

Questions orales

n'ignore pas que la société Air Canada a pour politique de servir exclusivement des vins canadiens sur les vols de Rapi-dair. Or, on a contrevendu à cette politique jeudi dernier lorsqu'on a décidé de servir un vin étranger sur les vols entre Ottawa et Toronto.

Des voix: Oh, oh!

M. Nicholson (Niagara Falls): En outre, les bouteilles ne respectent pas la politique linguistique du gouvernement, car les étiquettes en sont uniquement en anglais.

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Nicholson (Niagara Falls): Le ministre va-t-il examiner la situation et rappeler à la société Air Canada qu'elle doit appuyer à 100 p. 100 l'industrie canadienne du vin?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député appuie fermement la consommation de vins canadiens. Je regrette de voir que cela fait rire l'opposition, car il n'y a vraiment pas là de quoi rire. Je vais transmettre les instances du député à la société Air Canada. Je crois savoir que sur les vols entre le Canada et les États-Unis et les vols internationaux, 50 p. 100 des vins servis sont des vins canadiens. Sur les vols nationaux, des vins canadiens et des vins étrangers sont servis suivant la demande du consommateur. Je ne comprends pas moi-même qu'on puisse choisir un vin qui ne soit pas canadien.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Cela confirme bien l'idée que je me fais de votre goût.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE SERVICE POSTAL RURAL—LE TARIF DE LIVRAISON DES HEBDOMADAIRES

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes. Est-ce que la partie du plan de la Société traitant de l'interruption du service postal rural et celle concernant la hausse du tarif de livraison des journaux hebdomadaires ont été abandonnées pour de bon ou n'ont-elles été que temporairement mises de côté pour resurgir plus tard dans toute leur horreur?

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je pense que cette question a justement fait l'objet des préoccupations du gouvernement. La Société canadienne des postes a déposé un plan. Nous l'avons déferé, encore une fois, à un comité pour étude. Ce comité a étudié la question d'une façon très extensive. Nous attendons ses recommandations, et nous y réagirons lorsque nous les connaîtrons.